

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7521**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité risques toxicologiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Artois	Président de l'université d'Artois, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

116b Méthodes de mesure, d'analyse chimique ; Informatique de la chimie, 331r Prévention, contrôle sanitaire, diététique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Acteurs à part entière au sein de l'entreprise en matière de sécurité au travail et de prévention des risques chimiques et toxicologiques, les étudiants formés au sein de cette licence professionnelle pourront effectuer différentes activités au sein de l'entreprise : - Evaluer, analyser les risques (chimique, biologique)

- Aider au pilotage de l'évaluation des risques professionnels
- Elaborer un programme annuel de prévention relative à l'intervention d'entreprises extérieures, en collaboration avec le service demandeur de travaux
- Faire effectuer les vérifications et contrôles obligatoires en cours d'exploitation des installations
- Veiller à l'analyse des accidents et à la diffusion de l'information à leurs sujets
- Proposer aux responsables scientifiques, techniques et administratifs toutes mesures susceptible d'améliorer l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels
- Coordonner et animer un réseau de correspondant en hygiène et sécurité
- Organiser et animer les formations relatives à l'hygiène et la sécurité.

Compétences ou capacités évaluées :

- Connaissances générales en sciences : chimie, physiologie, biologie, etc., afin de pouvoir collaborer avec les différents interlocuteurs de l'entreprise.
- Bonne connaissance du fonctionnement de l'entreprise : organigramme, métiers pour connaître les différents leviers d'actions de la politique HSE.
- Maîtrise des techniques de préventions des risques
- Maîtrise de la mise en oeuvre des réglementations applicables aux entreprises en matière d'hygiène, d'environnement et de sécurité du travail
- Notions essentielles en droit du travail, administratif, santé publique et environnement.
- Connaissance des principes et exploitation des différents types d'instruments pour les mesures sur site.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise ou en cabinet d'expertise, en cabinet de consultant.

- IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels - Membre du CHSCTC
- Appliquant du Programme REACH
- Personnels des organismes 'Santé au Travail'
- Technicien supérieur chargé de l'évaluation et de la prévention des risques, de la sécurité, de l'ergonomie, de la protection de l'environnement, dans les entreprises publiques (centres hospitaliers, inspection du travail, services des établissements classés, communautés urbaines, services d'assainissement, etc.) dans les services de sécurité, environnement, conditions de travail des entreprises privées, dans les assurances, dans les collectivités territoriales, le CNRS, l'INSERM, la fonction publique d'Etat, etc.
- Inspecteur dans un organisme de contrôle et de prévention, public ou privé,
- Technicien territorial (DDASS, Mairie),

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1301 : Inspection de conformité

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- UE1 Harmonisation des niveaux UE2 Le monde de l'entreprise, communication, Anglais, normes
- UE3 Droit et sciences du risque
- UE4 Toxicologie moléculaire et expérimentale
- UE5 Toxicologie moléculaire et environnementale - santé au travail
- UE6 Projet tuteuré
- UE7 Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs, Enseignants, Professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs, Enseignants, Professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants-chercheurs, Enseignants, Professionnels
Par candidature individuelle	X		Au titre de la VAP85, enseignants-chercheurs, professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs, Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-artois.fr>

Lieu(x) de certification :

Université d'Artois - IUT de Béthune

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Artois - IUT de Béthune

Historique de la certification :